

Image not found or type unknown



Cautionnement et découvert

Par **MICHEL WEIDNER**, le **25/01/2018** à **08:31**

bonjour

j'envisage de créer une entreprise et demande à mon banquier un découvert en compte courant pour ce faire

accord reçu mais la banque me demande un cautionnement de 25000€ pour un découvert autorisé de 20 000€

est-ce normal sachant que la banque précise que ce montant de cautionnement couvre le principal et les frais annexes (intérêts, pénalités et intérêts de retard éventuels)

merci de votre réponse